

Documents à fournir pour constituer le dossier complet, en 1^{re} année Commune :

Lors de l'inscription

- 1. Formulaire unique d'inscription (FUI)
« Volet général » **et** « Volet confidentiel »
(reçu à l'école primaire). Ce document doit nous être remis pour l'inscription officielle. Le secrétariat se charge de l'encoder dans les périodes imposées par la Fédération Wallonie Bruxelles. (du 6 mars 2017 au 24 mars 2017 et à partir du 2 mai 2017).
- 2. Fiche signalétique à compléter (fournie par notre école).
- 3. Document de choix de deuxième langue moderne en 1^{re} rénové (fourni par notre école).
- 4. Document de motif de changement de langue moderne (fourni par notre école), si l'enfant ne suit pas la même langue moderne qu'à l'école primaire.

Pour finaliser l'inscription fin juin, vacances d'été

- 5. Certificat d'études de base (reçu à l'école primaire) : apporter le document **original**. A votre demande, une copie pourra être certifiée conforme par la direction, plus tard, si vous souhaitez récupérer l'original dès septembre.
- 6. Attestation de langue moderne de 6^e primaire (reçue à l'école primaire).
- 7. La grille horaire avec les activités complémentaires en 1C.
(fournie par notre école)

A la rentrée

- 8. Dans le courant du mois de septembre, nous rassemblerons les **cartes d'identité de tous les élèves** pour un encodage électronique des données. Elles seront restituées le jour même dans les classes.

Le dossier de l'élève doit être complet, au plus tard, le vendredi 15 septembre.

Merci de votre collaboration.